

Infos réglementaires

Rapport sur l'exercice des droits de vote sur l'exercice 2019

Date : Avril 2020

Le présent rapport porte sur l'exercice des droits de vote de Swiss Life Asset Managers France.

Au cours de l'exercice 2019, Swiss Life Asset Managers France a participé à 46 assemblées générales sur les 48 assemblées correspondant aux critères définis par Swiss Life Asset Managers France, soit un pourcentage de 96% de participation.

Zones géographiques	Nombre d'AG résultant du périmètre initial	Nombre d'AG votées	% AG votées
Belgique	2	2	100%
Finlande	2	2	100%
France	12	11	92%
Allemagne	6	6	100%
Irlande	1	1	100%
Italie	2	1	50%
Luxembourg	1	1	100%
Pays-Bas	5	5	100%
Norvège	1	1	100%
Espagne	4	4	100%
Suisse	2	2	100%
Royaume-Uni	10	10	100%
TOTAL	48	46	96%

Motifs de l'absence de votes sur certaines valeurs

Swiss Life Asset Managers France n'a pas pu participer à 2 assemblées pour des raisons de délai dépassé ou de problème de transmission.

Répartition des votes

Zones géographiques	Résolutions votées	Votes POUR	Abstention	Votes CONTRE	% des votes négatifs
France	254	217	0	37	14,57%
Etranger	553	530	0	23	4,16%
TOTAL	807	747	0	60	7,43%

Analyse des votes d'opposition

Les tableaux ci-dessous détaillent les votes d'opposition, par rapport aux recommandations du management des sociétés concernées, et par rapport aux thèmes concernés.

	TOTAL	France	Etranger
Résolutions votées « CONTRE »	60	37	23
Votes contre les recommandations du management	54	36	18

Thème	Répartition des votes négatifs	Répartition en % des votes négatifs
Liés au capital	4	7%
Liés aux nominations	24	40%
Liés à la marche courante de l'entreprise	8	13%
Liés à la rémunération	20	33%
Liés à l'environnement	4	7%
TOTAL	60	100%

Motivation des votes

Les votes ont suivi les recommandations de Institutional Shareholder Services, et de l'équipe dédiée à l'investissement responsable au sein de Swiss Life Asset Managers : l'équipe RIM (Responsible Investment Manager).

Gestion des conflits d'intérêts

Swiss Life Asset Managers France ne s'est pas trouvée dans une situation pouvant la mettre en conflit d'intérêts avec les sociétés détenues en portefeuille dans les fonds qu'elle gère.

Dérogations à la politique de vote

Swiss Life Asset Managers France s'est conformée aux principes qu'elle s'est fixés dans sa politique de vote.